



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

6 rue de la Providence
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@wanadoo.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

Vendredi 3 juin 2011

N° 411

Santé publique

Docteur, comment allez-vous ?

Dans son n° 731 d'*Études et Résultats* (juin 2010, 8 p.) ⁽¹⁾, la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) livre les résultats d'une enquête auprès de 1 900 médecins généralistes, installés dans cinq régions (Basse-Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Bourgogne et Provence-Alpes-Côtes d'Azur). L'enquête a eu lieu en 2008. Elle portait sur l'état de santé des médecins et sur les facteurs liés à leurs conditions d'exercice pouvant y être associés.



On se réjouira que huit médecins sur dix se considèrent en bonne santé. Pourtant, un médecin enquêté sur trois a déclaré une maladie ou un problème de santé chronique ou à caractère durable. Dans ces deux approches, bien entendu, l'âge influe sur les réponses.

En outre, les médecins interrogés ont majoritairement mentionné comme symptômes qu'ils ont eus de manière répétée au cours des douze derniers mois : la fatigue en premier, le stress, puis les troubles du sommeil.

La surcharge pondérale, moins fréquente qu'en population générale, concerne néanmoins 34 % des médecins, et plus les hommes que les femmes. Le risque lié au tabac apparaît mieux pris en compte par les généralistes : au moment de l'enquête, 18 % ont déclaré être fumeurs (4 % occasionnellement et 14 % quotidiennement). Les hommes sont plus nombreux que les femmes à fumer régulièrement (15 % contre 11 %).

Quant à la consommation d'alcool, les comportements à risque semblent également moins fréquents qu'en population générale. La consommation d'alcool à risque ponctuel ou chronique sans dépendance varie selon la région d'appartenance : la consommation à risque chronique concerne 6 % des médecins généralistes dans les Pays de la Loire.

Au cours des douze derniers mois, 20 % des médecins ont déclaré avoir pris des anxiolytiques ou des hypnotiques, et 5 % des antidépresseurs (auto-prescrits dans 60 % des cas). La prise de ces médicaments est plus fréquente pour les femmes médecins que pour les hommes.

Enfin, près d'un médecin généraliste interrogé sur cinq déclare avoir subi des violences ou agressions dans le cadre de son activité professionnelle au cours des douze derniers mois.

Source : « Santé physique et psychique des médecins généralistes », Direction de la recherche, des études, des évaluations et des statistiques (Drees), *Études et Résultats* n° 731 de juin 2010.

⁽¹⁾ – <http://www.sante.gouv.fr/no-731-sante-physique-et-psychique-des-medecins-generalistes.html>

État des lieux et particularités du chômage des jeunes

La Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) publie une étude sur la situation des jeunes de 15-29 ans au regard de l'emploi. Le taux de chômage des jeunes est plus élevé que celui des autres classes d'âge : il s'établit à 17 % en 2010. La Dares tente d'apporter un éclairage à cette situation particulière des jeunes face à l'emploi.

Avant la présentation de cette étude, il est intéressant de rappeler quelques définitions de termes statistiques employés par l'Insee pour mesurer l'activité de la population :

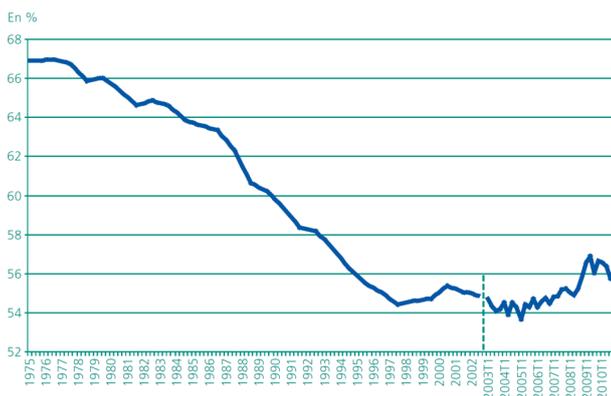
Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés et chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge.

Le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe. Il peut être calculé sur l'ensemble de la population d'un pays, mais on se limite le plus souvent à la population en âge de travailler (généralement définie, en comparaison internationale, comme les personnes âgées de 15 à 64 ans), ou à une sous-catégorie de la population en âge de travailler (femmes de 25 à 29 ans par exemple).

En 2010, 56,2 % des jeunes âgés de 15-29 ans sont actifs. Plus précisément, 46,7 % occupent un emploi et 9,5 % sont au chômage. Le taux de chômage (qui mesure la proportion de chômeurs parmi les actifs) est de 17 %.

Graphique 1 • Taux d'activité de l'ensemble des jeunes de 15 à 29 ans



Lecture : 56,1 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans sont actifs en moyenne au 4^e trimestre en 2010.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Concepts : activité au sens du BIT mesurée en moyenne annuelle de 1975 à 2002 et en moyenne trimestrielle corrigée des variations saisonnières à partir de 2003 ; âge atteint à la date de l'enquête.

Particularités du chômage des jeunes

- Entrant sur le marché du travail ou ayant une courte expérience professionnelle, les jeunes actifs sont plus sensibles à la conjoncture économique que les actifs plus expérimentés : « De 2008 à 2010, cet écart a

augmenté davantage pour atteindre un niveau historiquement élevé » soulignent les auteurs de l'étude (Claude Minni et Patrick Pommier).

- Par contre, la durée de chômage est plus courte chez les jeunes que chez leurs aînés. Ils retrouvent un emploi plus facilement : « Parmi les jeunes de 15 à 29 ans au chômage en 2009, 41 % déclarent occuper un emploi un an après, soit sept points de plus que pour les personnes de 30-49 ans ».
- Le taux d'emploi progresse légèrement chez les jeunes hommes depuis 2010. Cette augmentation s'explique par les fortes variations de l'emploi intérimaire, forme d'emploi qui concerne surtout les jeunes hommes. De manière globale, le taux d'emploi des jeunes hommes est toujours beaucoup plus élevé que pour les jeunes femmes, « car ces dernières poursuivent plus longtemps leurs études, sont moins concernées par l'apprentissage et cessent plus souvent leur activité en présence de jeunes enfants ».
- Lorsqu'ils travaillent, les jeunes sont plus souvent en situation de sous-emploi. Ainsi, quand ils travaillent à temps partiel, ils souhaiteraient travailler davantage (temps partiel subi).
- Les contrats temporaires sont beaucoup plus fréquents chez les jeunes salariés, secteur privé et secteur public confondus.
- Pour les moins de 26 ans, près d'un emploi sur quatre bénéficie d'une aide de l'État fin 2010 : dans 85 % des cas, ce sont des contrats en alternance (contrats d'apprentissage ou de professionnalisation). Les 15 % restants concernent les contrats aidés du secteur marchand (Contrat initiatives emploi – CIE) et du secteur non marchand (Contrat unique d'insertion-Contrat d'accompagnement dans l'emploi, seul contrat aidé subsistant dans le secteur non marchand après l'extinction du Contrat d'avenir).
- Le taux d'emploi des jeunes en France est proche de la moyenne européenne, avec tout de même des disparités importantes selon les États. En Allemagne, au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et en Autriche, le taux d'emploi des jeunes est bien supérieur à la France. À l'inverse, en Italie, en Espagne, en Belgique et en Grèce, ce taux d'emploi est inférieur à celui de la France...



« S'arrêter, c'est mourir. Il faut donc s'accrocher et rester digne ».

Daniel Auteuil (entretien avec Eric Libiot),
L'Express du 20 avril 2011.